

Communiqué de presse

Paris, 06 avril 2020

Le réseau des CCI appelle tous les acteurs à soutenir nos entrepreneurs.

Alors que notre pays est au cœur de la crise sanitaire, le réseau des CCI redouble d'efforts pour soutenir les indépendants, TPE et PME. Ce sont désormais plus de 125 000 entreprises qui ont contacté les cellules d'appui des Chambres de commerce et d'industrie, afin d'être orientées vers les dispositifs d'aides de l'État et des Régions.

« La plupart des aides sont désormais en place, avec les textes juridiques qui vont avec. Il demeure quelques situations spécifiques qui sont hors du cadre de soutien, et nous nous efforçons, avec l'État, de trouver des solutions pour ne pas laisser des entrepreneurs en souffrance », témoigne Pierre Goguet, Président de CCI France.

En ce début d'une nouvelle semaine de guerre sanitaire et économique, le réseau des CCI appelle tous les acteurs à mettre tout en œuvre pour soutenir nos indépendants, TPE et PME. Au-delà de l'État, des Régions et des chambres consulaires, d'autres parties prenantes peuvent avoir un effet immédiat pour sauver le maximum d'entreprises :

- Les collectivités locales, en généralisant les reports ou exonérations de taxes locales comme la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) ou la taxe sur les terrasses. Elles doivent également reprendre la publication de leurs marchés publics pour donner un signal positif sur la sortie de crise.
- Les banques qui doivent au plus vite suivre, partout en France, les recommandations de la Fédération Bancaire Française et faciliter l'accès au prêt garanti par l'État.
- L'Union européenne, afin de débloquer des nouvelles mesures d'urgence de solidarité économique et budgétaire.

« La guerre sanitaire et économique que nous menons est un combat collectif auquel chacun doit prendre part. Plus nous serons solidaires maintenant, plus le rebond économique sera rapide demain », conclut Pierre Goguet.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.44.45.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

 [@CCIFrance](https://twitter.com/CCIFrance)

8-10 rue Pierre Brossolette – CS 90166 – 92309 Levallois-Perret Cedex T. 01 44 45 37 00 www.cci.fr